



**Le savez-vous ?**



## **C'EST QUOI L'ENSEIGNEMENT PRIVE SOUS CONTRAT?**



En France, l'enseignement privé fonctionne en parallèle de l'enseignement public.

C'est **17,6%** des effectifs scolarisés en 2023.

Les établissements privés sous contrat sont financés en partie restreinte par l'État et ont des obligations similaires à celles des établissements publics en termes de programmes d'enseignement, d'horaires et de diplômes.

Les élèves des établissements privés ont généralement les mêmes droits et les mêmes devoirs que les élèves du public.

**Mais alors, quelles différences existent-ils entre écoles privées et publiques?**

La majorité du financement d'une école privée sous contrat provient des frais de scolarité et des dons qui sont versés.

Ces écoles peuvent également offrir des enseignements religieux ou philosophiques spécifiques, avec l'accord de l'État.